N° 1710. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Lundi 19 Juin 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 42 — TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 16 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'Abonnement continue sauf avis contraire.

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 25
LOCALES ..... 1 fr. 00

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

TÉLÉPHONE

LE NOUVEL ASILE D'ARMENTIÈRES

Le 1er Juin a été ouvert à Armentières l'asile-ouvroir fondé M. le Préfet avait demandé la création et destiné à recevoir les aliénés idiots, crétins, épileptiques, rachitiques, incurables et dégénérés, dont le premier convoi vient de lui être adressé dans le Nord. Cet asile renferme dès aujourd'hui 38 malades. Il reste encore 54 places disponibles des deux sexes.

Les améliorations déjà obtenues sont considérables, tant sous le rapport physique que sous le rapport moral.

Ces enfants qui présentaient, en assez grand nombre, de la conjonctivite chronique, sont en voie complète de guérison, à l'exception de quatre qui (tant faire mangar, les autres les servent de leur cuiller et mangent proprement. Le chiffre des gteuns diminue considérablement, grâce à l'habitude qu'ont prise les surveillants de les présenter, à la salle-rude, à des heures régulières et cela tiens bien le jour que la nuit.

Un petit garçon de huit ans, qui avait toujours été bâtonné et qui n'avait jamais marché commence à faire quelques pas. Ces enfants, qui étaient de petits sauvages, commencent à se familiariser et à manger correctement, à donner leur sex, à se rendre quelques petits services.

Il est un certain nombre qui se livrent aux actes du ménage et aident le personnel. On verra dans quelques jours, s'il est possible de donner à quelques-uns quelques leçons de choses et les premiers éléments d'écriture et de lecture.

En dehors des heures d'études et de récréations, les enfants seront peut-être susceptibles de s'occuper un peu aux ateliers. Pour les petites filles le travail de couture marchera très vite.

Parmi les améliorations que l'assistance publique du département du Nord aura réalisées depuis trois ans, il n'en est pas une qui soit plus utile et plus humanitaire que le nouveau service épidémique.

Nous croyons savoir que M. le Préfet a l'intentive de qui de cette création proposera au conseil général de nommer une commission qui aurait pour compte par elle-même de toute son utilité. Le but final de l'institution est de grouper par catégories les nombreux enfants qui encombrent les hospices et qui, abandonnés le plus souvent à eux-mêmes, constituent la grande classe de l'imbécillité acquise.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil de Cabinet

Paris, 17 juin — Les ministres se sont réunis samedi au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Guédin, garde des sceaux remplaçant M. Dupuy, qui est toujours indisposé.

Au Siam

M. Décassé a donné connaissance de la dépêche relative à la nouvelle agression des Siamois.

Notre consul général, M. Pairo, a demandé une audience au roi de Siam.

Le Conseil a décidé de donner immédiatement ordre à l'amiral Humann de descendre de Saigon à Bangkok.

Les pétroles

M. Dévelle a annoncé la signature de la convention franco-russe, relative au régime des pétroles.

La sécheresse

Le conseil a examiné ensuite un ensemble de mesures destinées à venir en aide aux populations agricoles dans les départements éprouvés par la sécheresse.

Les sociétés d'agriculture seront invitées à livrer aux agriculteurs des tourteaux aux meilleures conditions possibles.

Les préfets seront également invités par M. Viger à préparer, dans le plus bref délai possible, le travail de répartition pour les primes à la sérieiculture et à la culture du lin et du chanvre, afin que les fonds soient distribués ensuite après la récolte. Il a été en outre décidé que la franchise de 41 0/0 accordée aux mélasses employées par la distillation, sera pendant un délai de deux mois étendue aux mélasses destinées à la nourriture du bétail.

M. Viette a, de son côté, demandé la prorogation, jusqu'au 1er janvier prochain, de l'abaissement des tarifs de transport des fourrages et autres denrées alimentaires destinées à la nourriture du bétail; enfin le Conseil a résolu de déposer sur le bureau de la Chambre une demande de crédit spécial et extraordinaire de cinq millions pour être distribués aux populations agricoles éprouvées par la sécheresse. Des instructions sont adressées aux préfets pour préparer le plus rapidement possible le travail de répartition des fonds.

Le Conseil a arrêté, en outre, les termes des déclarations qui seront faites par les ministres de la guerre et de la marine, au cours de l'interpellation de M. Ducoudray, relative à la fabrication des conserves de viande.

Émouvante cérémonie à la frontière

Amanvillers, 17 juin. — La cérémonie de la remise aux autorités allemandes des restes des officiers et soldats de la grande-allemande tués à la bataille de St-Privat a eu lieu hier, en présence du général Jamont.

Le général Hoesler, commandant le 4de corps d'armée et son état-major, sont venus sur le territoire français recevoir les funèbres dépouilles.

La cérémonie a revêtu un caractère imposant.

Dès six heures du matin, les troupes françaises occupaient les emplacements près de l'ancien monument.

Le général Jamont est arrivé peu après.

Les ossements ont été placés dans six cercueils allemands.

A 7 heures, est arrivée une députation de six officiers allemands en grande tenue.

Le général Jamont, au nom du gouvernement de la République, et le sous-préfet de Briey ont remis les ossements aux officiers allemands.

Le curé de Batilly a prononcé un discours patriotique dans lequel il a rappelé les vertus militaires des héros de 1870.

Les clairons ont sonné aux champs et la musique a attaqué une marche funèbre, pendant que les officiers allemands étaient placés sur le corbillard.

Le cortège a été formé d'un bataillon de chasseurs à pied, musique en tête. Près de la frontière, sur le territoire français, étaient échelonnés les hussards et les chasseurs français.

Sur le territoire allemand, se tenait le général Hoesler, avec de nombreux officiers de la garni-on de Metz et une compagnie d'honneur d'infanterie.

Lorsque le général Jamont parut, le général Hoesler s'avança vers lui sur la ligne frontière; les généraux se sont salués longuement.

Le général Jamont a été invité à s'avancer sur le territoire allemand et a passé en revue la compagnie allemande, puis le cortège a continué sa marche.

Le cortège a continué sa marche, escorté alors par l'infanterie allemande. Il est arrivé à 9 heures près du cimetière. Les six fosses ont été creusées devant le monument; les aumoniers ont béni les fosses et ont prononcé des discours; la musique a joué sonnite un morceau funèbre, puis des salves ont été tirées par l'infanterie.

Metz, 17 juin. — La cérémonie de St-Ali a produit une profonde impression sur les assistants, surtout au moment où l'escadron de hussards français a pris le trot pour ouvrir passage au cortège et est arrivé en face du général Von Hoesler.

Ces deux officiers se pèlent séparaient à ce moment l'état-major prussien des cavaliers français. Le capitaine de hussards ayant salué et commandé un « En bataille » prestement exécuté, les troupes françaises et allemandes se sont alors fait face et tout l'état-major allemand a répondu au salut des officiers français.

On a beaucoup remarqué aussi l'immense poussée qui s'est produite dans la foule autour des chasseurs à pied. Les militaires allemands ne cachaient pas leur désir de voir les troupes françaises rosses les armes.

Les officiers allemands, retour à Metz louent sans réserve la façon dont les troupes françaises ont rendu les honneurs militaires.

Le déplacement des forces militaires du côté français a été du reste beaucoup plus imposant car les allemands n'avaient que 250 hommes. Le moment le plus émouvant après la remise des ossements a été lorsque M. le général Von Hoesler et Jamont se sont rencontrés sur la frontière et où le général français a passé devant le front de la compagnie allemande.

Le général Von Hoesler a invité le général Jamont à assister à la fin de la cérémonie sur le territoire allemand, mais notre compatriote a décliné l'invitation.

A six heures, toutes les cérémonies étaient terminées.

LE CHOLÉRA DANS LE MIDI

Cette, 15 juin. — La nuit dernière, il s'est produit deux décès cholériformes; ce matin, deux autres décès ont été constatés.

A Frontignan, depuis hier soir, trois décès causés par le choléra ont été enregistrés.

Alais, 17 juin. — On a encore à s'enregistrer hier 7 décès.

La police a découvert dans les vieux quartiers des logements formant des foyers épouvantables d'infection.

Bessèges, 17 juin. — Le docteur Mouny, délégué du ministre, est venu à Bessèges pour dresser un rapport sur l'état sanitaire de cette ville qui, jusqu'à présent, est resté satisfaisant.

Lisbonne, 17 juin. — Les ports de Marseille et de Bordeaux sont déclarés contaminés du choléra.

Madrid, 17 juin. — En vertu d'un ordre royal du 5 juin, les gouvernures de Cette sont soumises au même régime sanitaire que celles de Marseille, dans les conditions précédemment indiquées par la décision du 31 mai.

CHAMBRE

Séance du 17 Juin

AVANT LA SÉANCE

Interpellation sur les incidents de Roubaix

On prête à M. Millevoye l'intention d'interpeller lundi le gouvernement sur les incidents anti-patronaux de Roubaix.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Casimir-Périer.

LA CRISE AGRICOLE

Interpellation de M. de Jouffroy d'Abbans

M. le président — L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Jouffroy d'Abbans sur la crise que subit en ce moment l'agriculture.

M. de Jouffroy d'Abbans. — Quelles mesures le pénisme compte-t-il prendre pour que les cultivateurs puissent conserver la plus grande partie possible de leur bétail. Cette année, le déficit sera de 150 millions de quintaux: on n'aura pas le dixième des récoltes ordinaires.

J'ai déposé une demande d'exemption totale des droits de sortie sur les chevaux; je prie la Chambre de vouloir bien prendre immédiatement l'examen de cette proposition. (Mouvements divers.)

M. Le Cour. — Il s'agit de rechercher les mesures propres à aider l'agriculture, ce n'est pas au moment d'une crise qu'il convient de retirer à l'agriculture la protection dont elle a besoin.

M. Viger, ministre de l'agriculture. — Il convient d'attendre que la commission des douanes sur la question des conserves de viande, avant de répondre aux questions qui s'y rattachent. (Très bien sur divers bancs.)

M. Lecour. — Je ne veux pas suivre M. de Jouffroy d'Abbans sur le terrain qu'il a choisi, mais seulement m'occuper de la question de la conserve des viandes introduites par M. Ducoudray.

Ne semble-t-il pas d'une bonne politique d'augmenter dès maintenant le chiffre des approvisionnements et de les commander.

Il est important que l'État se décide promptement à examiner les propositions faites par les départements et les villes pour l'installation rapide de fabriques de conserves par des compagnies françaises.

Depuis peu, l'industrie privée est outillée de façon à répondre à tous les besoins: Dans la Loire inférieure, 12 établissements existent qui peuvent fournir 12 à 15,000 tôles de gros bétail par mois; leurs prix seraient très inférieurs à ceux de 1870.

Si les priaient au système de l'adjudication, il faut diminuer les délais ordinaires et se demander si le gouvernement n'a pas intérêt à faire exécuter en régie la fabrication des conserves. (Applaudissements.)

J'ai pour rappeler aux municipalités des grandes villes, telles cet entre les mains les moyens d'empêcher la spéculation, et traiter avec elles pour l'abaissement provisoire de la taxe des octrois.

Le gouvernement peut et doit activer les ventes qui soulèvent des désastres que subit actuellement l'agriculture.

Réponse de M. Viger

M. Viger, ministre de l'agriculture. — J'ai invité mes collègues de la guerre et de la marine à faire la plus de nouvelles possibles de conserves en France.

Afin de parer aux premiers besoins, le gouvernement a décidé de mettre à la disposition de l'agriculture, une somme de 5 millions. (Mouvements divers).

M. Jaluzot. — C'est 100 millions qu'il faudrait.

M. Viger. — Ces 5 millions permettront aux préfets d'opérer les achats qu'ils auraient jugés nécessaires entre les sociétés et les syndicat d'agriculteurs pour l'achat des denrées nécessaires à l'alimentation du bétail.

Le gouvernement compte sur la Chambre pour voter l'urgence de ce crédit de 5 millions (Très bien sur un grand nombre de bancs).

M. Villebois-Mareuil. — Je tiens à rappeler que le Conseil d'agriculture indigné que le remède à la situation consistait à recourir à l'industrie privée pour faire fabriquer les conserves; il était dans la vérité.

Nous connaissons 3,700,000 kil. de viande conservée pour la troupe; 1 million 400 kil. est fourni par la Nouvelle-Calédonie; dans la fabrication, surveillée par l'administration française, est supérieure à celle de l'Amérique (Très bien à droite).

Quand l'administration a recours à l'industrie privée pour mettre en valeur le bétail de la Nouvelle-Calédonie, elle a un produit qui, tout à cette colonie, mais celle-ci ne peut fournir davantage.

De nombreuses municipalités françaises ont fait des offres. M. le Ministre de la guerre croit-il possible de recourir à l'industrie privée qui prétend assurer une certaine quantité de la fourniture? Peut-il dire ce que son administration compte faire au point de vue des usines à créer, sous le contrôle de l'Etat? Croit-il qu'on ne puisse faire France une usine d'expérience et qu'on ne puisse réaliser ce qui a été obtenu dans la Nouvelle-Calédonie. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Brand. — L'Etat n'a qu'à donner des ordres pour que les usines qui a fait construire à grands frais et qui sont fermées soient rouvertes.

M. Cabanatchevillo. — Le Creusot et la Rochefort il y a des usines toutes prêtes. On peut préparer 500 kil. de matière par jour; le matériel et le personnel sont disponibles.

L'expérience est là pour obtenir que ce travail est mieux exécuté par l'Etat que par l'industrie privée sur laquelle on ne peut jamais exercer un contrôle sérieux. (Protestations sur plusieurs bancs).

M. Viger. — Le seul remède efficace serait de dépenser une somme de 20 millions de francs; c'est impossible.

M. Ducoudray. — Le crédit de 5 millions proposé par le gouvernement est un commencement de satisfaction; mais, dans quelques mois, la viande atteindra des cours exagérés. Pourquoi ne pas faire de conserves pour demain.

La grainetorie française a créé à Diego-Suarez une usine à ses frais, et comme elle a le monopole de la fourniture de la viande, elle jouit d'une véritable garantie d'intérêt. Un décrement officiel du ministère de la guerre dit que ses conserves sont mal fabriquées; on ne peut tolérer une pareille situation.

Comme conclusion, je dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à demander du crédit pour faire préparer les conserves pour l'armée, — à l'aide de viande française.

M. le général Loizillon, ministre de la guerre. — Pour l'année 1893, cinq communes seulement ont fait des offres; 48 usines ont été consultées, 7 seulement ont répondu; 3 Alsaciens; 3 du parti démocratique de l'Allemagne du Sud; 1 Indépendant.

Il y a 150 ballottages auxquels prendront part: 46 conservateurs, 8 de la Fédération des agriculteurs; 5 du parti de l'Empire, 71 nationaux libéraux, 27 du centre, 7 socialistes, 16 Union progressiste, 10 progressistes démocrates, 18 indépendants, 6 antisémites, 7 guelfes, 1 Alsacien, 9 du parti démocratique de l'Allemagne du Sud.

Un projet de rencontre navale

entre Guillaume II et le Czar

Londres, 17 juin. — Le correspondant du *Standard* à Berlin se fait l'écho d'un bruit d'après lequel l'Empereur et le Czar se rencontreront probablement en mer en juillet ou en août, les deux empereurs seraient accompagnés chacun par une escadre; le czar serait accompagné par Kesadre qui est attendue à Brest et dont il se détacherait pour accompagner l'empereur dans un port allemand; cette nouvelle mérite confirmations car les déplacements du czar sont généralement tenus secrets jusqu'au dernier moment.

LA BELGIQUE

Trois femmes brûlées par le pétrole

A LIÈGE

Liége, 17 juin. — Un terrible malheur est arrivé aujourd'hui, samedi, vers trois heures de l'après-midi, dans une buanderie.

Deux repasseuses et une fille de l'hôtel du *Nouveau Monde*, s'étaient rendues dans cette buanderie pour y repasser le linge de l'hôtel.

L'une d'elles voulant activer le feu jeta de l'huile de pétrole sur le brasier.

Une explosion se produisit; l'huile enflammée fut projetée sur les vêtements des trois femmes qui, en un instant, furent entourées de flammes.

L'une se sauva hors de la buanderie en poussant des cris terribles et fut recueillie dans une maison du voisinage où, grâce à de prompts secours, ses vêtements furent éteints.

Elle a reçu des blessures assez graves aux bras et aux jambes.

Une autre se précipita dans une chambre de la buanderie et se roula dans les couvertures du lit où les pompiers attirés par les cris des malheureuses vinrent la trouver peu après. Elle est horriblement brûlée par tout le corps. Quant à la troisième, elle a été trouvée par les pompiers sur le gazon de la cour où elle roulait en poussant des cris lamentables; ses vêtements brûlaient encore.

Les pompiers ont éteint les flammes. Cette femme a reçu des brûlures affreuses sur tout le corps.

Les deux dernières sont dans un état désespéré.

Ordonnance de non-lieu

Mons, 17 juin. — Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur des socialistes Fauviaux, Roger et Bastien compromis dans l'échauffourée de Mons.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A Roubaix

Une grève d'un nouveau genre

Hier matin, à 7 heures, 26 ouvriers du tissage Armand Masson et Cie, Grande-Rue, ont présenté une singulière réclamation à leurs patrons.

Ces 26 ouvriers travaillent au second étage et reçoivent la lumière par un lanternean sur toute la largeur de l'atelier.

Le chaleur torride qui règne depuis quelques jours rend presqu'impossible le travail des ouvriers constamment sous les rayons d'un soleil ardent.

Ils demandent donc d'établir un courant d'air ou de couvrir le toit.

MM. Armand Masson leur ont répondu qu'on ne pouvait rien faire pour eux immédiatement mais qu'ils permettraient de faire le nécessaire sous peu de temps, mais cela ne suffit pas aux ouvriers qui tous quitteront le travail.

Dans la journée, on fit enlever plusieurs carreaux et à quatre heures, 22 ouvriers rentrèrent.

A Tourcoing

Ainsi que nous le faisions pressentir hier en annonçant la grève des rattachiers de la filature Delattre-Neyret, cette dernière nouvelle grève a éclaté dans un autre établissement industriel. Vendredi en effet trois ouvrier-rattachés par leurs camarades, au nombre de cinquante, rattachiers de l'établissement Philippe Lamourette et Lorouxfrères, rue de la Blanche Porte se présentaient aux patrons et leur soumirent la série de revendications suivantes :

Allocation d'un salaire minimum de 21 fr. pour 72 heures de travail; suppression des femmes comme contremaîtres des métiers et leur remplacement par des hommes; dix minutes d'arrêt avant l'heure de la sortie pour nettoyage des métiers; une demi-heure, cour manger au déjeuner et goûter; enfin en l'absence de l'un des rattachiers occupé à un métier, ils demandent que le salaire de l'absent lui soit payé par les autres ouvriers ayant assuré l'accomplissement de la besogne.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 57

VIVIANE

DEUXIÈME PARTIE

La machine de lins : et se relevant, elle montra la pauvre tombe placée à l'autre bout du cimetière.

Gilbert eut un mouvement de révolte contre cette injustice et suprême rigueur de sa grand'mère.

Vivre, prononça-t-il d'un ton ferme.

Elle le suivit.

En arrivant devant la tombe de Marie Lepelsen, et joliement entourée par Karadeuc de Roger Gardain, il dit, les yeux levés vers le ciel :

— Si vous avez fait du mal à ma pauvre bien certainement elle vous pardonne de la tuer !

Il tenait sa grand'mère par la main ; il s'agenouilla, elle, tout faite comme lui, et posa le premier lis de la saison, elle prie sur la tombe de sa belle-fille.

Gilbert, très ému, tout tendrement vers le château, pensant par l'éroit chemin du tonnelier. Ils étaient silencieux. Elles avaient contre lui, et elle songeait à tous les bonheurs qu'elle aurait eus, sans sa présence orgueil, avec cet esprit de caste qui avait fait d'elle une mauvaise femme.

— Ah! murmura-t-elle, comme ils arrivaient au château, ton cœur est indéfinissable.

Tandis qu'ils gravissaient la pente qui menait à la porte de la cour d'honneur, Jeanne Marie contrat ou plutôt vigoureusement sur son bras de dernier.

— Une lettre pour M. le marquis.

Jeanne Marie éclatait, depuis la veille, de joie et de plus amitiés et elle accueillit tendrement sa nièce, la fiancée de Sylvestre, qu'elle ne trouvait plus assez vive dans son service. Et elle ne prononçait guère plus de phrase où « mons sur le marquis » ne fut mêlé.

Elle ne cessait pas de grondier :

— Tu t'y prends mal pour passer les plats à M. le marquis... Tu as laissé fumer une lumoe dans la chambre de M. le marquis... M. le marquis doit pouvoir être habitué à ce qu'on le serve sérieusement... Que dira M. le marquis à Silvestre, s'il n'est pas satisfait de toi?...

Sa nièce ne répondait pas, sachant que, dès le moment qu'il était question de M. le marquis, sa tante ne se contenait plus.

En faisant son marché le matin, elle avait eu la gloire de se voir entourée de toutes les commères du village, et elle avait beau se dire que c'était bête d'exact, elle avait parfaitement expliqué comment sa maîtresse avait relevé son petit-fils le marquis de Trevenec.

Et, quand le facteur lui avait remis une lettre pour « M. Gilbert Morel, chez Mme la marquise de Trévenec », elle avait failli défaillir.

— Connais pas ! — Allons, donnez; avait-elle dit; mais sachez que M. Morel n'est pas M. Morel et que, de son vrai nom, il s'appelle le marquis de Trevenec !

Et à la place du nom écrit sur l'enveloppe, son imagination lui faisait lire : Monsieur le marquis.

Gilbert prit la lettre et eut un mélancolique sourire; il avait reconnu l'écriture de Mme Morel.

Il monta dans sa chambre, pour lire bien vite, dans cette solitude dont on a besoin pour lire les nouvelles des êtres aimés.

« Cher enfant,

« Nous sommes revenus à Paris, un peu tristes, mais seulement de ce que j'avoir; nous sommes heureux, au-delà de ce que je pourrais t'exprimer, de ce qui s'est passé et nous attendons, avec une folle impatience, que tu nous parles de ta grande.

« Le Ministre de la Marine l'avant fait demander, ton père — tu me permets, n'est-ce pas, de l'appeler encore ainsi? — est allé le trouver. Il brûlait de lui avouer la vérité mais il a jugé que cela l'appartenait à toi seul. Le Ministre était inquiet de n'avoir pas reçu de tes nouvelles; il t'appréciait si vivement qu'il veut être au courant de tout; il t'attend dans le plus bref délai possible. Pourrais-tu venir immédiatement passer quelques jours à Paris? D'autant que ton ami s'est présenté chez nous pour s'informer et de ta santé et aussi — quoiqu'il ne nous ait rien dit — il m'a semblé qu'il était sûr de Cannes! Tu trouveras, d'ailleurs, sous ce pli, un mot qu'il a écrit dans ton cabinet, en me priant de te le faire parvenir sans retard. Je ne savais vraiment que lui répondre, ton père a prétexté un voyage d'affaires.

« Adieu, cher enfant, nous t'embrassons mille fois, de toute notre âme; nous ne vivons plus que par toi.

« Je n'ai plus le droit de t'écrire en me donnant le nom de mère; mais je l'aime comme mère, et ce sera ainsi jusqu'à ce que notre bonheur ait pu, tout de nouveau, t'appeler autrement.

« Elise Morel. »

Gilbert baisa la lettre de « sa mère » puis décacheta en tremblant celle de Philippe.

« Mon cher Gilbert,

« Loin de moi la pensée de vous adresser